

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Monsieur Abderrahim EL HAFIDI, Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE), partage la nouvelle vision de l'ONEE avec les responsables de l'Association Marocaine des Entreprises de Canalisation (AMEC)**

\*\*\*\*\*

Le vendredi 2 août 2019, Monsieur Abderrahim EL HAFIDI, Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) a tenu une réunion avec les responsables de l'Association Marocaine des Entreprises de Canalisation (AMEC) pour examiner aussi bien l'état des relations entre l'ONEE et les entreprises nationales membres de l'Association et opérant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement liquide, que la situation des paiements de l'ONEE vis-à-vis des entreprises prestataires.

Monsieur EL HAFIDI a ouvert la rencontre en présentant le contexte actuel, l'état des lieux ainsi que le bilan des réalisations les plus importantes de l'ONEE.

Il a également présenté la nouvelle vision de l'Office en tant qu'entreprise stratégique accompagnant le développement du pays, vision qui se caractérise principalement par la mise en place d'une feuille de route d'optimisation et de réforme qui constitue une projection des axes prioritaires de l'ONEE s'étendant à 2030.

En terme de bilan d'investissements au titre des 20 dernières années, l'ONEE a réalisé dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement liquide, une enveloppe globale s'élevant à 53,5 milliards de dirhams.

Monsieur EL HAFIDI a également présenté les principes directeurs pour la préparation d'un nouveau Contrat Programme Etat-ONEE 2019-2023, imprégné par les profondes mutations que connaissent les secteurs de l'électricité et de l'eau au Maroc.

Pour cette période (2019-2023), l'ONEE a mis en place un plan d'équipement ambitieux en phase avec les orientations stratégiques de l'ONEE d'un portefeuille d'investissements de l'ordre de 51,6 MMDH. Pour le volet eau potable, l'enveloppe prévue est de 20,9 milliards de dirhams et 4,6 milliards de dirhams seront consacrés à l'activité assainissement liquide.

Cette importante rencontre avec les responsables de l'AMEC a été l'occasion d'échanger autour de la question relative aux instances de paiement fournisseurs. A ce propos, des explications ont été fournies aux entreprises aussi bien sur les faits générateurs ayant abouti à cette situation que sur le plan d'action élaboré par l'ONEE pour résorber une part importante des arriérés de paiement à court terme.

D'autres mesures seront déployées à moyen terme dans le cadre des négociations en cours entre l'Etat et l'ONEE pour finaliser le Contrat-Programme 2019-2023 dont le plan d'équipement a été approuvé lors du Conseil d'Administration de l'Office qui s'est tenu le 10 juillet 2019.

A l'issue de la rencontre, Monsieur EL HAFIDI a souligné l'engagement de l'ONEE à renforcer les relations avec les entreprises marocaines opérant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et ce, dans l'objectif de contribuer au développement socio-économique que connaît le pays sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste.